



LE MESSENGER CANADIEN

DU

SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

VOL. I

MONTREAL, NOVEMBRE 1892

NO. 11

DEUX PAGES D'AFFAIRES

I.—ABONNEMENTS

Nos abonnés voudront bien nous permettre de leur rappeler que tous les abonnements aux *MESSAGERS* et aux *Almanachs mensuels*, tant anglais que français, finissent avec la livraison de décembre et doivent être renouvelés, pour l'année 1893, avant le mois de janvier, vu que, selon la coutume, ils sont tous payables d'avance.

On voudra donc bien ne pas trouver mauvais que nous n'envoyions pas les livraisons de janvier prochain à ceux qui n'auront pas renouvelé leurs abonnements ou, au moins, qui ne se seront pas entendus avec nous à ce sujet.

Les Trésoriers et les Trésorières des Centres locaux sont donc priés de voir à ce que les Zélateurs et les Zélatrices recueillent, d'ici au 8 décembre prochain, les cotisations de leurs Associés, et de nous donner avis, avant le 15 décembre, du nombre de *Messagers* et d'*Almanachs mensuels* qu'il nous

faudra leur expédier pour l'année 1893. Il vaudrait mieux qu'ils ne commandent alors que les abonnements déjà payés, ce qui les aidera beaucoup à tenir leurs comptes en règle. Il ne leur sera pas difficile de commander plus tard les abonnements des retardataires, à mesure qu'ils leur seront payés.

II.—ÉTATS DE COMPTES

Tous ceux qui nous doivent vont recevoir leur *Etat de comptes* dans le cours de ce mois. Nous espérons qu'ils voudront bien nous faire parvenir *avant la nouvelle année* les montants portés à leur débit.

Ceux qui ont en main des objets de l'Œuvre qu'ils préféreraient ne pas garder, parce qu'ils ne croient pas pouvoir en disposer prochainement, pourront nous les renvoyer ; nous en porterons la valeur à leur acquit, pourvu que ces objets nous soient expédiés en bon état. Ceci ne s'applique pas aux *Messagers* ni aux *Almanachs mensuels*. On voudra bien avoir soin de mettre sur chaque paquet ainsi expédié le nom et l'adresse de l'expéditeur et nous envoyer le détail de son contenu, afin d'éviter, autant que possible, tout malentendu.

III.—CORRESPONDANCE

On voudra bien nous permettre les remarques suivantes qui, dans plus d'un cas, ne seront pas sans utilité :

1.—Il ne nous est pas possible de répondre à des lettres qui ne portent *qu'un nom de baptême* comme signature ou dans lesquelles nous ne pouvons trouver l'adresse de ceux qui nous ont fait l'honneur de nous les écrire. Nous avons en main plusieurs communications de cette espèce qui ont dû rester sans réponse. Le plus sûr est de donner *chaque fois* son adresse tout au long.

2.—Ceux qui ne recevraient pas leurs *Messagers* ou leurs *Almanachs mensuels* avant le 25 de chaque mois ou qui ne recevraient pas toutes les livraisons auxquelles ils ont droit,

sont priés de nous en avertir avant la fin du mois, afin qu'il nous soit plus facile de réparer les erreurs d'expédition ou de faire à temps les réclamations nécessaires au Bureau de poste.

3.—Dans le cas de changements d'adresse ou de renvois du *Messenger* ou de l'*Almanach mensuel*, on voudra bien indiquer exactement quelle était l'adresse de la dernière livraison reçue.

4.—Les *feuilles d'Intentions* ou du *Trésor* que l'on nous envoie à la fin de chaque mois devraient porter l'inscription du Centre d'où elles nous viennent ; sans cela il ne nous sera pas possible d'en accuser réception sur la couverture du **MESSAGER**.

J. B. NOLIN, S. J.

Intention générale pour le mois de novembre 1892

DÉSIGNÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

Les fils de l'Irlande



N ce moment les yeux des catholiques du monde entier sont fixés, avec un vif et tout fraternel intérêt, sur les fils de l'Irlande.

—Oui, disait naguère un des hommes les plus compétents dans la "question irlandaise," l'illustre cardinal Manning, Primat de l'Eglise d'Angleterre — le peuple irlandais est le plus profondément chrétien et le plus énergiquement catholique qu'il y ait sur la face de la terre. Il a été affligé par toutes sortes d'épreuves barbares ou raffinées. Tout ce dont des siècles de guerre, de race contre race, de religion contre religion, peuvent accabler un peuple a été son héritage. Mais le jour de la réparation est presque venu. J'espère voir l'aurore de ce jour, et j'espère que vous verrez ce jour-là à son midi."

Et quel est ce plein jour dont parle le cardinal ? Il l'explique lui-même en ces termes : " Alors, continue-t-il, le peuple d'Irlande sera réintégré autant que faire se peut dans la possession de son sol et se verra rendre, autant que possible, la confection et l'administration de ses lois, tout en gardant sa place dans le corps législatif de l'empire." (*Lettre à M. William O'Brien.*)

Il s'agit donc d'obtenir du Cœur de Dieu, et dans le sens le plus favorable aux intérêts catholiques, le couronnement tant désiré de cette longue campagne, toute pacifique et légale, mais admirablement féconde, par laquelle le grand agitateur O'Connell commença, il y a déjà soixante-dix ans, à briser les fers de l'Irlande et à rendre à cette généreuse nation la liberté qui lui est due.

Les motifs qui nous intéressent à cette campagne, ce sont les titres mêmes de l'Irlande à la sympathie et à la reconnaissance du monde chrétien. Peuple vraiment fidèle à sa foi ; peuple martyr jusqu'à l'héroïsme ; *peuple martyr et peuple apôtre.*

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la nation irlandaise pour la voir parée de cette double auréole du martyr et de l'apostolat.

Depuis le jour où saint Patrice apparut au milieu des Irlandais assemblés sur les hauteurs de Tara, pour leur prêcher l'Évangile, en 432, jusqu'à la descente des hordes sauvages de la Norvège et du Danemark sur les plaines fertiles de l'Irlande, en 804, ce peuple jouissait en paix des joies et des consolations que lui avait apportées la religion qu'il avait embrassée avec tant d'enthousiasme. Dieu voulait que, comme son divin Fils, il se préparât dans le bonheur domestique aux luttes qui lui étaient réservées dans les décrets éternels. Ce temps de préparation fini — et le titre de l'Île des Docteurs et des Saints accordé à l'Irlande atteste comment elle a su en profiter — le temps de l'épreuve commença. Et quelle épreuve ! Elle devait durer onze cents ans pour se terminer enfin, comme la Passion de Notre-Seigneur, dans l'ignominie de la tombe.

Les Danois furent les premiers bourreaux de ce peuple saint et heureux ; ils furent choisis de Dieu pour inaugurer cette longue ère de malheurs. Elles vinrent donc ces hordes innombrables de païens avides de sang et de carnage ; elles s'abattirent comme un fléau sur les campagnes de l'Irlande. Au commencement, les Irlandais ne purent leur offrir qu'une faible résistance ; mais bientôt, quand l'impie Turgésius, après avoir saccagé une multitude d'églises et de monastères et mis à mort des centaines de prêtres et de moines, voulut par dérision s'asseoir sur le siège épiscopal d'Armagh et se faire proclamer archevêque ; quand, après avoir dévasté Clonmacheoise, ce cruel adorateur d'Odin, de Thor et de Frigga, chercha à donner à son épouse le titre sacré de chef suprême de ce grand centre ecclésiastique, la nation chrétienne, animée d'une ardeur toute divine, se leva comme un seul homme, et repoussa l'ennemi loin de ses frontières.

Pendant encore deux cents ans les Danois renouvelèrent leurs attaques contre l'Irlande, mais après cette grande défaite, ils ne purent jamais terrasser l'armée de Dieu. C'est ainsi que le premier des malheurs nationaux de la race celtique fut le moyen que Dieu employa pour fortifier sa foi.

L'Irlande était donc libre ; mais ce ne fut pas pour longtemps ; elle était trop près de l'Angleterre pour échapper aux désirs ambitieux des Anglo-Normands. Vers le milieu du douzième siècle, Henri II commandant une armée nombreuse et parfaitement disciplinée, traversa la mer et vint livrer bataille aux Irlandais ; le combat fut rude, mais enfin le courage dut céder devant le nombre et la discipline des troupes anglaises. C'était en 1174 ; les Irlandais furent vaincus et l'Ile des Saints passa aux mains des monarques de l'Angleterre.

Sous la domination anglaise, le peuple irlandais eut à pleurer sa nationalité perdue, ses biens enlevés ; mais au milieu de ces malheurs, capables par eux-mêmes de décourager le cœur le plus magnanime, il eut encore une consolation, une seule—celle de pouvoir pratiquer pendant longtemps

sans entraves la religion qu'il chérissait, jusqu'à ce que le grand schisme d'Angleterre éclatât. Avec celui-ci, la malheureuse Irlande prit vraiment le chemin du calvaire, voie douloureuse qu'elle a suivie depuis au milieu de persécutions et de cruautés sans exemples de la part de ses bourreaux.

Remarquons que c'est pour leur religion que les Irlandais eurent à subir tant de calamités. Se fussent-ils seulement, au commencement de la Réforme, soumis au nouveau dogme de la suprématie spirituelle des rois anglais ; eussent-ils, un peu plus tard, accepté les 39 articles de la reine Elisabeth ; se fussent-ils, à une époque subséquente, unis aux presbytériens écossais, et appuyés sur la Bible pour admettre toutes sortes d'absurdités et commettre mille atrocités ; eussent-ils, en un mot, changé leur religion quatre fois en douze ans, ils auraient échappé à la colère de Henri VIII, aux ruses et à la politique cruelle d'Elisabeth, aux intrigues méprisables des Stuarts, à la barbarie de Cromwell et, finalement, à l'ingénieuse cruauté des lois pénales. Ils auraient pu, par une seule parole, mettre fin à tous leurs maux et se procurer toutes les jouissances et la liberté de citoyens anglais. Mais cette parole devait entraîner avec elle l'abjuration du catholicisme, et ils aimaient mieux tout souffrir plutôt que de se soumettre à une telle condition ; ils préférèrent le titre d'esclaves de l'homme à celui d'ennemis de Dieu ; la mort même leur fut plus douce que la vie privée des consolations de leur sainte religion. La nation irlandaise a expiré sur sa croix. N'est-ce pas là un martyr ?

Quant à son titre de *peuple d'apôtres*, il n'est pas difficile à prouver ; il suffit de jeter les yeux sur la terre d'Amérique et du Canada et jusques dans les contrées lointaines de l'Australie et des diverses possessions anglaises, pour y voir fleurir de nombreuses et prospères chrétientés qui ont été créées par le zèle des apôtres de l'Irlande. Je ne dis pas seulement des prêtres, mais de simples laïques qui, venus des bords de la verte Erin, et disséminés au milieu des populations protestantes, surent y pratiquer sans faiblir leur religion, se faire suivre par d'autres catholiques, puis, petit à

petit, y fonder de nouvelles paroisses. Ce fut là, en particulier, la manière dont s'est fondée l'Eglise aujourd'hui si prospère de l'Ontario.

Admirons donc la foi, le dévouement et le zèle apostolique du peuple irlandais, dont une si grande partie est venue se joindre à nous dans cette terre canadienne, et faisons tout en notre pouvoir pour lui venir en aide dans la grande lutte qu'il continue de livrer pour le recouvrement de sa liberté comme peuple.

Notre Saint-Père le Pape daigne nous y convier dans l'Intention générale de ce mois, comme le faisait naguère le grand Pape Pie IX : "Que ne devons-nous pas tenter, disait-il, en faveur du peuple irlandais, nous qui savons combien, dans les temps les plus difficiles, ce peuple s'est distingué par sa constance à professer la religion catholique ; par quels travaux le clergé irlandais a propagé la vraie foi jusque dans les contrées les plus lointaines de l'univers ; enfin, avec quelle piété et quel religieux amour cette nation honore le saint apôtre Pierre dans la personne de ses successeurs."

Ajoutons, enfin, avec le Directeur général de l'Apostolat, que la gratitude même nous fait un devoir de nous intéresser à la noble cause des fils de l'Irlande, puisque partout où ils vivent, notre sainte Ligue fait de rapides progrès et donne, de jour en jour, des fruits plus consolants et plus beaux.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier pour les fils de l'Irlande, afin que vous donniez à leur noble et vaillante nation, dans le sens le plus favorable aux intérêts catholiques, la liberté qui lui est due. Ainsi soit-il.



LE MOIS DES MORTS

APPARITIONS DES AMES DU PURGATOIRE

VERS le milieu du mois de septembre 1870, la sœur Marie-Séraphine du Sacré-Cœur, religieuse d'un monastère du diocèse de Malines, commença par être obsédée par une puissance invisible qui la circonvenait partout, le jour et la nuit. Elle se sentait souvent tirée par le scapulaire, et un poids énorme pesait sur son épaule droite. Le 20 du même mois, elle reçut une lettre de France lui annonçant la mort de son père, arrivée le 17. A partir de ce jour, elle entendit une voix bien distincte qui lui rappelait celle de son père, crier : " Ma chère fille, aie pitié de moi ! aie pitié de moi ! "

Le 14 octobre, au soir, comme elle venait de s'assoupir dans le dortoir des professes-novices, elle vit tout-à-coup venir à elle, entre le lit et la muraille, son pauvre père tout environné de flammes et en proie à une extrême tristesse.

A cet aspect, elle fut saisie d'une telle compassion, qu'elle poussa des cris plaintifs sans même s'en douter ; il lui semblait aussi être, de son côté, brûlée par ces flammes.

Le lendemain, 15, vers la même heure, au moment où la sœur récitait, au pied de son lit, le *Salve Regina* de règle avant le coucher, elle vit de nouveau son père à la même place que la veille au milieu des ardeurs du feu. C'est à ce moment qu'elle le vit désormais, pendant les fréquentes apparitions qu'il fera jusqu'à sa délivrance. Cette fois, la sœur se demandait intérieurement s'il avait peut-être commis une injustice dans ses affaires. Mais son père, répondant à sa pensée, lui dit :

“ Non, je n'ai commis aucune injustice ; mais je souffre pour mes impatiences et pour d'autres fautes qu'il ne m'est pas permis de révéler.”

Elle lui demanda alors s'il ne recevait pas de soulagement des nombreuses messes que la famille faisait célébrer à son intention.

“ Oh ! oui,” répondit-il ; “ je sens, chaque matin, une douce rosée qui vient rafraîchir mon âme. Mais cela ne suffit pas ; il me faut des Chemins de la Croix... des Chemins de la Croix !”

Interrogée sur ce qu'elle éprouvait au moment des apparitions, la sœur répondit : “ J'entends autour de moi comme le bruit d'un léger frôlement, et puis j'aperçois tout-à-coup mon pauvre père. Cette vue m'absorbe à un tel point que je ne sais plus où je suis ; je ne vois plus que lui, je n'entends plus que ce qu'il me dit.”

La maîtresse des novices trouva souvent, en effet, la sœur agenouillée, le soir, près de son lit, les mains jointes, les yeux ouverts, mais dans une telle contemplation que rien alors n'était capable de la rappeler à elle-même.

Craignant d'être le jouet d'une illusion, la sœur demanda à son père diverses preuves de la réalité de son apparition. Elle lui fit prononcer, à plusieurs reprises, des paroles de dévotion, et un jour elle le pria de lui laisser une marque de sa présence ; il la toucha une première fois à l'épaule droite et une seconde fois au cœur. Son attouchement fit éprouver à sa fille la sensation d'une brûlure très douloureuse, et noircit la peau sans laisser aucune trace sur les vêtements.

Un jour qu'il se plaignait, comme à l'ordinaire, de ses souffrances : “ Regarde, dit-il, regarde cette citerne de feu où je suis plongé.” La sœur vit, en effet, une citerne enflammée d'où sortaient d'épais nuages de noire fumée : l'impression qu'il fit sur moi, dit la sœur, ne s'effacera plus de ma mémoire.

Le père, se replongeant dans la citerne, s'écria à plusieurs reprises, en montrant sa langue déséchée et brûlante : “ J'ai soif ! j'ai soif !”

Le jour de Noël de la même année, la sœur vit son père brillant de lumière, entre les deux élévations de la messe de Minuit, et entendit ces paroles :

“ J’ai achevé mon temps d’expiation. Je viens te remercier, toi, ma chère fille, et ta communauté qui a tant prié pour moi. A mon tour, maintenant, je prierai pour vous toutes.” Il lui apparut de nouveau lorsqu’elle fut de retour dans sa chambre, lui donna une nouvelle assurance de sa délivrance, et ce fut la dernière fois qu’elle le vit.

La sœur Marie-Séraphine du Sacré-Cœur de JÉSUS avait alors 28 ans ; elle mourut d’une maladie de poitrine six mois plus tard, le 24 juin 1871.

J.-B. JAUGEY.

Ce qui suit est raconté par la B. Marguerite-Marie elle-même :

Une fois, ayant vu en songe une religieuse, décédée depuis longtemps, elle me dit qu’elle souffrait beaucoup en purgatoire, mais que Dieu venait de lui faire souffrir une peine incomparable, qui était la vue d’une de ses parentes, précipitée dans l’enfer. Je m’éveillai sur ces paroles avec de si grandes peines, qu’il me semblait qu’elle m’avait imprimé les siennes, sentant mon corps si brisé que je ne me remuais qu’avec peine. Mais comme on ne doit pas croire aux songes, je n’y faisais pas grande réflexion ; mais elle m’y en fit bien faire malgré moi, car elle me pressait si fort qu’elle ne me donnait point de repos, me disant incessamment :

“ Priez Dieu pour moi, offrez-lui vos souffrances unies à celles de JÉSUS-CHRIST pour soulager les miennes ! Donnez-moi tout ce que vous ferez jusqu’au premier vendredi de mai, que vous communiez pour moi.”

Ce que je fis avec le congé de ma Supérieure. Mais ma peine s’augmenta si fort, qu’elle m’accablait sans pouvoir

trouver de soulagement, ni de repos ; car l'obéissance m'ayant fait retirer pour en prendre, je ne fus pas sitôt au lit qu'il me semblait l'avoir près de moi, me disant ces paroles : " Te voilà dans ton lit, bien à ton aise : regarde-moi couchée dans un lit de flammes, où je souffre des maux intolérables." Et me faisant voir cet horrible lit, qui me fait frémir toutes les fois que j'y pense, dont le dessous était des pointes aiguës qui étaient tout en feu et lui entraient dans la chair, elle me disait que c'était à cause de sa paresse et négligence à l'observance de ses règles, et de ses infidélités à Dieu.

" On me déchire le cœur avec des peignes de fer tout ardents, ce qui est ma plus cruelle douleur pour les pensées de murmures et de désapprobement dans lesquelles je me suis entretenue contre mes Supérieures. Ma langue est mangée de vermine pour punir mes paroles contre la charité ; et pour mon peu de silence, voilà ma bouche toute ulcérée. Ah ! que je voudrais bien que toutes les âmes consacrées à Dieu me pussent voir dans cet horrible tourment ! Si je leur pouvais faire sentir la grandeur de mes peines, et celles qui sont préparées à celles qui vivent négligemment dans leur vocation, sans doute qu'elles y marcheraient avec une autre ardeur dans l'exacte observance. Elle se garderaient bien de tomber dans les défauts qui me font tant souffrir."

Tout cela me faisait fondre en larmes. On me voulait donner quelques remèdes, elle me dit : " L'on pense bien à te soulager dans tes maux, mais personne ne pense à alléger les miens. Hélas ! un jour d'exactitude au silence de toute la Communauté, guérirait ma bouche ulcérée. Un autre passé dans la pratique de la charité, sans faire aucune faute contre celle, guérirait ma langue. Un troisième passé sans faire aucun murmure ni désapprobement contre la Supérieure, guérirait mon cœur déchiré."

Après avoir fait la communion qu'elle m'avait demandée, elle me dit que ses horribles tourments étaient bien diminués—car on lui avait dit une messe en l'honneur de la

Passion,—mais qu'elle était encore pour longtemps en purgatoire, où elle souffrait les peines qui sont dues aux âmes qui ont été tièdes au service de Dieu. Je me trouvai affranchie de mes peines, qui, m'avait-elle dit, ne diminueraient point qu'elle ne fût soulagée.

Vie de la B. Marg.-Marie par ses contemporaines.

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'agréger à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de JÉSUS, à condition, cependant, de nous envoyer, dans le cours de l'année, les noms des nouveaux Associés.

ARCHIDIOCÈSE DE BOSTON, MASS., E. U. : La Communauté des Frères Maristes, à Lawrence.—Le Collège Sainte-Anne, *ibid.*

ARCHIDIOCÈSE DE KINGSTON, O. : La Maison de la Providence.

DIOCÈSE DE LONDON, O. : Saint Jean de Woodslee.—Les Ursulines, à Chatham.—La paroisse de Walkerville.

DIOCÈSE DE MANCHESTER, N. H., E. U. : Le Sacré-Cœur de Concord.

ARCHIDIOCÈSE DE MONTRÉAL, Q. : L'Académie Saint-Viateur, à Roch de l'Achigan.—L'École Saint-Laurent (Congrégation de N.-D.), à Montréal.—L'École Saint-Laurent (Frères des Ecoles Chrétiennes), *ibid.*—L'École Saint-Charles (Congrégation de N.-D.), *ibid.*—La Congrégation de Notre-Dame, à Terrebonne.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE : Saint-Adrien de Ham.—Saint-Venant d'Héréford.—Le Couvent Saint-Venant, *ibid.*

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE, Q. : Le Collège de Saint-Ours.



Christophe Colomb et la découverte de l'Amérique

(Suite. Voir pages 313-319.)

VI



Q N ne saurait comprendre aujourd'hui tout ce qu'il fallait alors de hardiesse pour s'aventurer ainsi à travers les mers à la recherche de rivages inconnus. Jamais navigateur jusque là n'avait osé s'éloigner des côtes. On ne savait pas encore se fier à la boussole, et on risquait d'aller à l'aventure, par les mauvais temps, lorsqu'on n'apercevait plus ni ciel ni terre. L'océan surtout était pour tous la *mer ténébreuse*. Personne n'ayant encore osé en pénétrer le mystère, l'imagination des peuples avait pu tout à l'aise la semer de dangers de toutes sortes et en faire un rendez-vous de tous les phénomènes les plus terribles de la nature.

Aussi tous ces marins qui avaient été requis de faire partie bien malgré eux de l'expédition, tout habitués qu'ils fussent aux dangers de la mer, se laissèrent-ils bientôt gagner par la crainte. Quand ils se virent entre le ciel et l'eau, séparés de toute terre par cette immensité d'océan, ils se laissèrent aller à une tristesse excessive. La vue de la mer, autrefois leur joie, n'éveillait plus dans leur esprit que l'idée d'une mort inévitable. Le découragement s'étant emparé de tous, l'abattement extrême des uns augmentait encore les inquiétudes des autres. C'est alors que, pour la première fois peut-être dans leur vie de marin, les larmes coulèrent

des yeux d'un grand nombre. Colomb seul, aussi calme qu'au jour du départ, tâchait par ses exhortations et ses promesses de combattre de si fâcheuses dispositions. Il savait à quelles terribles angoisses ces âmes se préparaient par le découragement ; il ne se dissimulait pas non plus à quels excès la crainte pouvait conduire ces hommes résolus ; encore moins oubliait-il que le désespoir enlève au marin presque toute ressource dans les dangers. Sa confiance cependant ne fut pas un instant ébranlée, parce qu'il avait placé son appui ailleurs qu'en ses hommes.

Par son ordre, les trois navires se réunissaient tous les soirs pour le chant du *Salve Regina*. Cette rencontre qui, au commencement, ne laissait pas que de distraire au moins ces hommes abattus, et, quelquefois, de les consoler un peu en leur rappelant qu'une mère là-haut, veillait encore sur eux, ne fut plus bientôt qu'une occasion pour les trois équipages de se communiquer leurs inquiétudes. Les officiers en profitaient pour supplier Colomb de retourner, et comme il était toujours inflexible, on le crut obstiné et entêté. Les murmures commencèrent alors à se faire entendre ; les plus mutins parlaient déjà de désobéissance, lorsque le sept octobre, le relevé de route donnant sept cent cinquante lieues, on aperçut des oiseaux se dirigeant vers le Sud-Ouest. Cette vue ranima tout-à-coup les courages. On comprit que ces oiseaux allaient chercher le repos et leur nourriture sur une terre située dans cette direction et on s'empressa d'y aller. Que de fois alors l'œil fut trompé par l'anxiété de l'âme ! Le moindre objet à l'horizon prenait la forme des rivages tant désirés, un oiseau était la tête d'un arbre, un nuage, une chaîne de montagnes. Que d'étoiles, la nuit, furent prises pour la lumière d'une habitation ! N'y eut-il pas jusqu'à cette ligne bleue elle-même de la mer se confondant avec le firmament, qui donna des illusions à ces vieux marins ! Cruelles déceptions qui firent entrer la colère peu à peu dans ces âmes abattues ! Enfin, quand après trois jours d'une navigation rapide, l'on s'aperçut que toutes ces espérances

n'avaient été que tromperies, l'aigreur des esprits ne connût plus de bornes. On en était à cette extrémité où l'homme torturé par le désespoir a besoin de s'agiter. Ce soir-là, au lieu du chant à MARIE, on n'entendit plus que les cris de la révolte. C'est alors que la vie de Colomb fut menacée et le fer levé sur sa tête. Mais le héros avait prévu la tempête : il l'affronta sans crainte. Sa fermeté les maintint d'abord en respect. On pouvait prendre sa tête ; mais pour lui, il avait promis de traverser les mers : il ne rentrerait pas en lâche en Espagne. Il sut ensuite leur rendre l'espoir et la confiance en leur promettant que dans trois jours on serait en vue d'une terre ; sinon, il s'engageait à virer de bord.

Le lendemain, de petits oiseaux, aux ailes trop faibles pour s'aventurer loin des côtes, voltigeaient en grand nombre autour des navires : c'était bien cette fois les messagers du ciel. Puis on pêcha un roseau, une branche encore toute chargée de graines, et un bâton travaillé de main d'homme. On était donc dans le voisinage d'une terre, et (ce qu'on ne pouvait encore comprendre) d'une terre habitée. Le soir du second jour, Colomb lui-même, qui se tenait sur l'avant de son navire, aperçut une lumière dans le lointain. Enfin, le 12 octobre, à deux heures du matin, un coup de canon et des cris de " terre, terre," partis de la première caravelle, signalèrent la découverte du nouveau monde. On n'était plus, en effet, qu'à deux lieues de la dernière île des Lucayes. Colomb alla aussitôt en prendre possession au nom du Christ et du roi d'Espagne, y fit planter une grande croix et arborer l'étendard royal, la baptisa du nom de *San-Salvador*, pour honorer notre divin Rédempteur, et, après avoir reçu le serment de fidélité de ses compagnons, en sa qualité de vice-roi, s'occupa de reconnaître le pays. Les naturels, d'abord terrifiés par ces voiles, qu'ils prirent pour d'énormes oiseaux descendus du ciel, effrayés tout ensemble et remplis d'admiration à la vue d'hommes blancs, portant barbe et cheveux, et couverts de vêtements ; puis encouragés et rassurés par les marques de la plus grande bonté et

les petits présents que leur prodiguaient les Espagnols, vinrent en foule voir des choses si étranges. Colomb put même en amener cinq sur son navire pour leur apprendre la langue espagnole. Conduite par eux, la petite flotille alla ensuite visiter les îles que l'on nomma Santa-Maria-de-la-Conception, Ferdinanda et Isabella. On côtoyait déjà l'île d'Haïti, quand une caravelle échoua et fut renversée sur le côté. Dans l'impossibilité où on était de la retirer de là, Colomb eut l'idée d'en prendre les débris pour bâtir un fort dans cette île, et y fonder une colonie. C'est pourquoi il donna à cette terre le nom d'Hispaniola. Après y avoir laissé 40 hommes, il repartit pour l'Espagne, le 4 janvier 1493. Le 12 février, lorsqu'ils se croyaient tout près des côtes de l'Europe, les deux navires, assaillis par une violente tempête qui dura cinq jours, furent séparés. Ils ne se retrouvèrent que dans le port de Palos, d'où ils étaient partis, et où ils arrivèrent l'un le matin, l'autre le soir du 25 mars.

VII

Ici se placent les jours de gloire de Christophe Colomb. L'Espagne le reçut avec des transports d'enthousiasme : son voyage de Palos à Barcelone, où se tenait la Cour, fut un triomphe par le concours immense de toutes les populations du pays qu'il traversait. Le roi et la reine, remplis d'admiration et de reconnaissance pour une conquête aussi importante qu'elle avait été pacifique, ne se contentèrent pas d'une réception officielle des plus brillantes, mais ils voulurent le retenir auprès d'eux, pour jouir mieux, dans la plus intime familiarité, de ce grand succès. Aussi Colomb eut-il maintenant toutes les facilités de préparer une seconde expédition beaucoup plus considérable que la première. Tous cette fois voulaient s'embarquer avec lui : et il eut même grande peine à écarter les gentilshommes aventuriers, avides de l'or ou de la gloire, qui auraient pu être une cause de troubles. Colomb avait fixé le nombre des hommes à

mille ; mais, au jour du départ, on usa de tant de ruses, que cinq cents de plus, parvinrent à s'embarquer. La flotte, composée de trois grands vaisseaux et de quatorze caravelles, mit à la voile, le 25 septembre 1493. Le 2 novembre, on était dans la mer des Antilles. Après avoir touché successivement les îles de la Guadeloupe, de Santa-Cruz, de Porto-Rico, on aborda enfin à Hispaniola, dans une extrême anxiété de revoir la petite colonie, laissée dix mois auparavant. C'était le soir. On tira du canon pour annoncer l'arrivée de compatriotes ; mais les rivages restèrent muets. On multiplia les signaux ; mais toujours en vain. On attendit donc le jour avec impatience ; mais la lumière elle-même ne laissa rien découvrir. Il ne restait donc plus rien de l'établissement. On s'approcha jusqu'à terre : on n'y trouva que les débris du fort, des lambeaux de vêtements, des armes gisant sur le sol, des cadavres enfin horriblement décomposés, mais encore hélas ! par trop reconnaissables ! Qu'était-il donc arrivé ? Les Indiens le racontèrent. Les Espagnols avaient commencé par se quereller, au sujet de trésors enlevés aux habitants de l'île : ils s'étaient fait bientôt une guerre fratricide ; et ce qui avait échappé à ces horreurs, avaient été massacré par les indigènes.

VIII

Cette triste aventure fut le commencement des maux de Colomb. Sa fortune toujours croissante avait fait des jaloux : d'autres découvreurs ne purent voir, sans un extrême dépit, tout l'intérêt du royaume se porter sur lui. Ses titres, ses dignités en blessaient encore un plus grand nombre et de plus puissants. Son gouvernement lui-même, aussi juste qu'énergique, avait fait bien des mécontents, parce qu'il ne permettait pas de dépouiller les Indiens, comme on l'aurait voulu. Enfin, la fierté nationale avait toujours été fort piquée de voir un génois gouverner ces colonies espagnoles. Tous sentiments qui donnaient du cré-

dit à la calomnie, et disposaient l'autorité à l'accueillir avec faveur. Comme on avait intérêt à croire Colomb coupable, on prit au sérieux les accusations les plus fausses portées contre lui, au sujet de cette ruine de la petite colonie ; et un commissaire royal fut envoyé à Hispaniola pour s'enquérir de la conduite de l'amiral. Colomb comprit bientôt que ce fonctionnaire ne travaillait qu'à le perdre, et il dut reprendre la route de l'Espagne pour aller se justifier. Il n'eût pas de difficulté à réduire à néant toutes les inventions de ses adversaires. ,

IX

Cependant il n'avait encore presque rien amassé des richesses dont il avait besoin. On avait bien trouvé de l'or à Hispaniola, mais aucune mine importante. C'est pourquoi il organisa une troisième expédition. Avant de partir, il fit le vœu, s'il trouvait les richesses désirées, d'équiper, dans le laps de sept années, une armée de quatre mille chevaux et de cinquante mille hommes de pied, pour faire une croisade à la terre sainte, et d'entretenir cette armée pendant cinq années consécutives. C'est dans ce troisième voyage, qu'il découvrit le continent, au Delta de l'Orénoque. Mais pendant qu'il accomplissait une œuvre aussi glorieuse, ses ennemis gagnaient du terrain à la cour. L'ayant perdu tout-à-fait dans l'esprit de Ferdinand, ils parvinrent à lui faire enlever ses titres et à faire nommer gouverneur-général des nouvelles colonies Bobadilla, son plus grand ennemi. Le nouveau gouverneur à son arrivée, ne songea plus qu'à satisfaire sa haine. Colomb, jeté d'abord dans les chaînes, au nom de ce roi d'Espagne, qu'il avait gratifié de tout un royaume, traîné ensuite comme un malfaiteur au tribunal de son adversaire, fut enfin condamné à mort. Bobadilla cependant eut un scrupule. Il n'osa pas répandre le sang de Colomb dans ces terres, qu'on n'aurait jamais connues sans lui, et où l'on n'arrivait encore que par la route qu'avait tracée son génie : il se contenta de le renvoyer en Espagne.

Isabelle fut indignée des mauvais traitements infligés à Colomb, et, non contente de faire tomber ses chaînes, elle lui donna encore des témoignages publics de son affection. Mais les bonnes grâces de la reine n'étaient qu'un voile jeté sur ses plaies. Si elle avait pu rétablir son honneur, elle ne pouvait lui rendre ses forces ruinées, sa santé perdue, ce temps précieux que lui avaient pris ces procès et cet emprisonnement, pas plus qu'elle ne pouvait changer les cœurs de ses adversaires. Le mal était irréparable. La calomnie avait déjà frappé de stérilité les plus beaux projets de Colomb, au moment où ils allaient se réaliser. Il eut bien le courage, il est vrai, d'affronter encore à deux reprises, les fatigues et les dangers de la mer ; mais les infirmités et la maladie l'empêchèrent de rien accomplir, et hâtèrent chaque fois son retour.

X

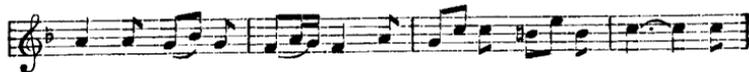
Colomb comprit alors que sa mission était remplie, et il fit généreusement le sacrifice de ses nobles ambitions. Quand Dieu lui avait demandé d'accomplir de grandes choses pour sa gloire, il les avait entreprises avec un courage inébranlable ; quand Dieu voulut qu'il ne fût plus rien, il rentra dans son humble condition sans arrière pensée. Véritable héros, plus grand encore par sa résignation admirable et sa vertu à toute épreuve, que par les choses merveilleuses qu'il avait accomplies, on le vit alors, lui, dont les services étaient dignes de tous les honneurs et de toutes les richesses, n'avoir plus même un toit pour abriter sa tête. S'il voulait manger et dormir, comme il l'écrivait lui-même, il devait aller à l'hôtellerie ; et souvent il n'avait pas de quoi payer son écot. Ces terribles afflictions durèrent deux années, pendant lesquelles il connut l'ingratitude des hommes dans ce qu'elle a de plus amer et de plus injuste. Enfin, après avoir ainsi bu jusqu'à la lie le calice de la souffrance, étant mûr pour une autre vie, il mourut, dans les plus grands sentiments de foi et d'espérance, le jour de l'Ascension, le 20 mai 1506.

Jésus, dans ce Mystère.

Dolce. SOLO.



Jé - sus, dans ce mys - tè - re, nous voi - le son a - mour, Son



corps est sur la ter - re mon pain de cha-que jour, Son



sang est mon breu - va - ge, mon coeur est sou au - tel.

Duo. Allegro Moderato.



Seigneur, Je crois et je veux sans nu - a - ge, je veux te

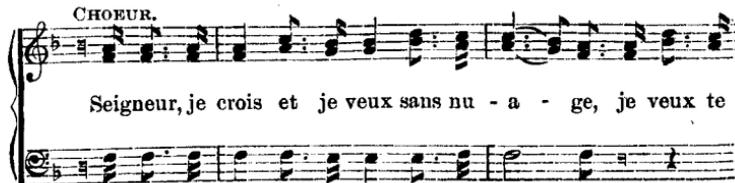


voir, je veux te voir! Je veux te voir pour t'ai-mer da - van -



ta - ge, oh! lais - se - moi mon - ter au ciel.

CHOEUR.



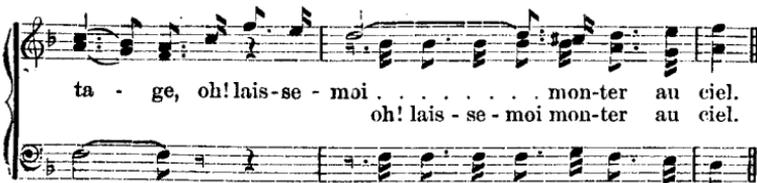
Seigneur, je crois et je veux sans nu - a - ge, je veux te

Jésus, dans ce mystère.

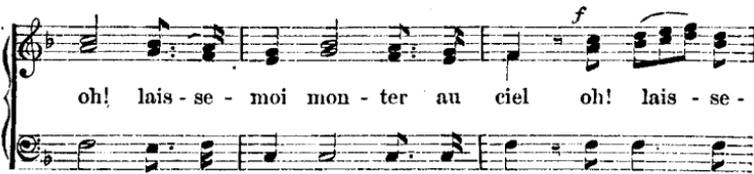
(SUITE.)



voir je veux te voir, je veux te voir! Pour t'aimer davan-
je veux te voir, je veux te voir! Pour t'aimer davan-



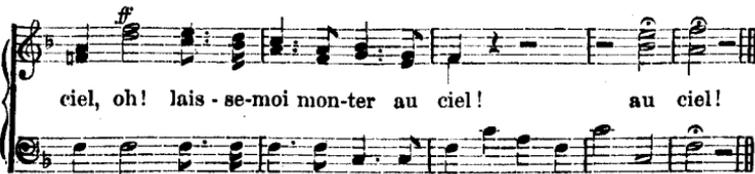
ta - ge, oh! lais - se - moi mon - ter au ciel.
oh! lais - se - moi mon - ter au ciel.
ta - ge oh! lais - se - moi mon - ter au ciel.



oh! lais - se - moi mon - ter au ciel oh! lais - se -



moi mon - ter au ciel, oh! lais - se moi mon - ter au
moi mon - ter au ciel, oh! lais - se moi mon - ter au



ciel, oh! lais - se - moi mon - ter au ciel! au ciel!

mon - ter au ciel! au ciel!

2

Au ciel, que de délices
Inondent les élus !
Là plus de sacrifices ;
On est tout à JÉSUS.
J'attends cet héritage,
Il m'a fait immortel.

Seigneur, j'espère et je veux sans nuage,
Je veux te voir ! Pour t'aimer davantage,
Oh ! laisse-moi monter au ciel !

3

Ici, plus que moi-même,
J'aime ce divin Roi ;
Oui, je sens que je l'aime,
Et cet amour, pour moi
Bientôt sera le gage
D'un amour éternel.

Seigneur, je t'aime et je veux sans nuage,
Je veux te voir ! Pour t'aimer davantage,
Oh ! laisse-moi monter au ciel !

(Manuel de Chants Sacrés.)

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER PAR NOS ASSOCIÉS CANADIENS
AU SACRÉ-CŒUR

Actes de charité	34937	Messes célébrées	35901
Chapelets	93104	Messes entendues	15117
Chemins de Croix	16384	Actes de mortification. . .	129154
Communions sacramen- telles	22250	Œuvres de bienfaisance . . .	8801
Communions spirituelles.	69921	Œuvres de zèle	13888
Examens de conscience . . .	20640	Prières diverses	308253
Heures de travail	121137	Heures de récréation	38025
Heures de silence	62444	Souffrances ou afflictions.	16975
Lectures de piété	16348	Victoires sur ses défauts . .	25009
Œuvres diverses	144931	Visites au S. Sacrement . . .	64610
		SOMME GÉNÉRALE	1257829



NOS MARTYRS CANADIENS

NOUVELLES FAVEURS — NOUVEAUX RELIQUAIRES

Norton Mills.—“ Je désire m'acquitter de ma dette de reconnaissance envers le Cœur de JÉSUS pour deux faveurs signalées, l'une temporelle et l'autre spirituelle obtenues de sa bonté par l'intercession des Martyrs du Canada après une neuvaine faite en leur honneur et par l'usage d'une de leurs reliques.”

Drummondville.—“ J'étais tombé malade depuis environ six mois ; je sentais des douleurs aiguës dans la moëlle épinière ; mon sang se portait violemment à la tête et j'étais constamment transis de froid, malgré la chaleur provenant d'un poêle puissant chauffé au rouge et des briques chaudes que je me tenais aux pieds.

“ Je fis, avec ma famille et plusieurs communautés, une neuvaine aux Martyrs du Canada, les Pères de Brébeuf et Lallemand et je me munis d'une de leurs reliques. Je me sentis guéri le huitième jour, celui de ma communion.

“ L'on me demanda alors si je pensais devoir ma guérison aux Martyrs ; je dis que je n'en étais pas sûr, vu que tant de bonnes personnes avaient prié pour moi. Je suis convaincu que le bon Dieu m'a puni pour ce manque de foi et de confiance ; car je retombai plus malade qu'auparavant. Je demandai pardon aux bienheureux Martyrs pour ce que j'avais dit et nous commençâmes une deuxième neuvaine, à la fin de laquelle j'obtins de nouveau ma guérison. Je suis maintenant bien et je viens personnellement, pour rendre grâces aux Martyrs, vous raconter la chose et vous demander de la publier dans le MESSAGER, si vous le jugez à propos.”

Malvina, Q.—“Je souffrais d'une maladie d'estomac depuis trois ans. J'ai obtenu ma guérison complète en me servant de la *belle relique* des Pères martyrs, que vous m'avez envoyée.”

Hotel-Dieu de Québec.—“Voudriez-vous avoir la bonté de nous expédier quelques *reliques* de vos Vénérés Pères martyrs J. B. L. ? Une jeune fille épileptique désirerait grandement éprouver les effets de leur puissante protection. Un jeune homme qui a habité notre maison et qui avait presque chaque jour de violents accès de cette terrible maladie, nous dit n'en avoir pas été atteint depuis le mois de mai dernier, époque depuis laquelle *il porte* ces reliques vénérées.”

Vu la demande toujours croissante de ces *petits reliquaires* des Pères de Brébeuf et Lallemand, nous avons dû en faire une nouvelle provision. Au lieu de mettre les parcelles de soie qui ont enveloppé les ossements des martyrs dans des *cachets*, nous les avons collées sur une carte élégante portant une héliographie des portraits des héroïques missionnaires.

On y lit ce qui suit sur la *verso* : NOS MARTYRS CANADIENS : le Père Jean de Brébeuf, S. J., né le 25 mars 1595 ; martyrisé le 16 mars 1649.—Le Père Gabriel Lallemand, S. J., né le 30 octobre 1610 ; martyrisé le 17 mars 1649.

PRIÈRE POUR OBTENIR LA BÉATIFICATION ET LA CANONISATION DES MARTYRS CANADIENS : *Cœur sacré de JÉSUS, qui avez allumé dans le cœur des Pères de Brébeuf et Lallemand, apôtres de la Nouvelle France, un zèle admirable pour le salut des âmes, accordez-moi la grâce que je vous demande, afin de manifester au monde la gloire qui, j'en ai la douce confiance, les couronne déjà dans le ciel. Ainsi soit-il.*

“Les Pères de Brébeuf et Lallemand furent faits prisonniers par les Iroquois au Fort Saint-Louis, sur la rivière maintenant appelée “Hog River,” à quatre milles environ du Fort Sainte-Marie, sur la rivière

Wye. Ils furent mis à mort à Saint-Ignace, village situé sur la rivière à l'Esturgeon, à quatre milles de Saint-Louis et à trois milles environ du présent village de Coldwater, dans le comté de Simcoe, Ont."

Tel est le nouveau reliquaire. Nous nous permettons de faire remarquer que les dépenses encourues pour sa préparation se montent à environ cinq centins par carte. Nous espérons bien que ceux qui nous en feront la demande consentiront volontiers à nous aider à couvrir ces frais ainsi que ceux de l'expédition. Ce sera peu pour chacun ; mais ce serait beaucoup trop pour nos faibles ressources, s'il nous fallait envoyer ces reliquaires *gratuitement* aux nombreuses personnes qui nous en demandent.

Comme la lecture de la *Vie de ces Martyrs* est très édifiante et très propre à inspirer plus de confiance dans leur intercession, il serait à désirer que ceux qui se servent de leurs reliques, eussent aussi la bonne fortune de lire le récit si émouvant de leur martyre. Nous n'avons plus qu'un petit nombre d'exemplaires des belles biographies faites par le R. P. Rouvier, S. J. ; nous les tenons cependant à la disposition de ceux qui désirent se les procurer. (\$2.00 la douzaine ; 20 centins l'unité.)

Le manque d'espace ne nous permet pas de publier aujourd'hui le chapitre des *Actions de grâces au Sacré-Cœur*. — Nous nous permettons de répéter encore une fois que nous ne pouvons publier aucun compte-rendu de grâces obtenues à moins qu'il ne porte la signature et l'adresse postale de la personne qui nous l'envoie. Il est clair que nous ne publions jamais les *noms* sans autorisation.

AUX PRIÈRES

Dame Jos. GADBOIS, Zél., à Terrebonne. — Delle Denise BRUNET, Zél., à Ste Anne de Bellevue. R. I. P.



LE CATÉCHISME DU SACRÉ-CŒUR

CHAPITRE CINQUIÈME

(Suite, voir pages 285-294 ; 320-332)

Q.—Que contient chacun de ces BILLETS mensuels ?

R.—Il contient six choses, savoir : — 1) l'Intention générale du mois ; — 2) Une image d'un des quinze Mystères du Rosaire proposé à la méditation de chaque Associé ; — 3) l'indication du Patron du mois ; — 4) le calendrier des fêtes de l'Eglise ; 5) la liste des Intentions particulières recommandées par les Associés ; — 6) l'indication, jour par jour, des Indulgences plénières que peuvent gagner les Zélateurs, Zélatrices et Associés de la Ligue, les Enfants de MARIE, les membres de l'Archiconfrérie romaine et de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur, les Associés des Confréries de la Bonne-Mort, du Cœur agonisant de JÉSUS et du Saint-Rosaire.

Q.—Comment le Directeur supérieur peut-il recommander ainsi dans le Calendrier de la Ligue les *Intentions particulières* des Associés de tout son district ?

R.—C'est qu'elles lui sont communiquées chaque mois par les Directeurs locaux ou par leurs Secrétaires.

Q.—Comment ceux-ci peuvent-ils connaître les *Intentions* des Associés ?

R.—Rien de plus simple : les Associés écrivent sur une feuille d'*Intentions* leurs recommandations particulières ; par exemple : *un malade, une conversion, une vocation, etc.* ; puis ils déposent cette feuille dans le *tronc des Intentions* qui se

trouve, soit à l'église, pour les paroisses, soit à la chapelle ou dans la salle d'étude ou de classe, pour les maisons d'éducation. Le Secrétaire local additionne, à la fin du mois, toutes ces Intentions particulières sur une seule feuille qu'il envoie le dernier jour du mois, au Directeur supérieur, (Bureaux du Sacré-Cœur, Montréal).

Q.—Qu'est-ce que le Directeur supérieur fait de ces *feuilles d'intentions* qu'il reçoit ainsi chaque mois des divers Centres locaux ?

R.—Il les met sur le rétable de l'autel du Sacré-Cœur, au *Gesù*, le premier vendredi du mois, pendant la messe qu'il dit pour les Intentions recommandées ; puis, il les fait additionner sur une seule feuille, dont il insère les totaux dans le Calendrier de la sainte Ligue, un pour chaque jour : ces Intentions deviennent ainsi l'objet des prières de nos Associés le mois suivant ; c'est pour elles qu'ils diront chaque jour la *Dizaine du Rosaire*. Enfin, il les expédie au Directeur général, à Toulouse ; celui-ci offre à son tour la sainte messe pour elles et les expédie à Lourdes, où elles sont déposées sur l'Autel de MARIE immaculée.

Q.—Quand faut-il que les feuilles d'intentions arrivent aux Bureaux du Sacré-Cœur pour qu'elles puissent être insérées dans le Calendrier du mois suivant ?

R.—Elles doivent y arriver *avant* le 2 du mois ; autrement leur publication serait retardée d'un mois. Ce n'est donc pas pour le premier *vendredi*, mais bien pour le premier *jour* du mois qu'il faut que les Secrétaires expédient leur rapport mensuel des *Intentions particulières* et des œuvres du *Trésor du Cœur de JÉSUS*.

Q.—Le Directeur supérieur accuse-t-il réception, chaque mois, de ces divers rapports des Secrétaires des Centres locaux ?

R.—Oui ; il en fait mention sur les pages 2 et 3 de la couverture du MESSAGER CANADIEN DU SACRÉ-CŒUR.

Q.—Est-ce que l'on obtient beaucoup de grâces par ce système d'*Intentions* ?

R.—Oui ; comme on en peut juger par le chiffre considérable des *actions de grâces* demandées chaque mois et consignées, soit dans le *Calendrier* de l'Œuvre, soit, plus en détails, dans les pages du MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR.

Q.—Par qui ces actions de grâces sont-elles demandées ?

R.—Par les Associés des divers centres de la Ligue. Quand après avoir recommandé des Intentions particulières, de la manière indiquée ci-dessus, les Associés ont obtenu les grâces sollicitées du Sacré-Cœur, ils s'empressent d'inscrire sur leurs *feuilles d'Intentions*, le mois suivant : " Je remercie le Sacré-Cœur pour une, deux, etc., grâces obtenues." Si le compte-rendu de ces grâces paraît être de nature à intéresser les autres Associés, il est généralement communiqué par lettre spéciale au Directeur du MESSAGER DU SACRÉ-CŒUR.

Q.—Que faut-il penser de cette échange d'*Intentions* et de *prières mutuelles* dans la Ligue ?

R.—On doit le considérer comme un moyen très consolant de faire prier pour soi et d'obtenir plus facilement les grâces dont on a besoin. Ceux qui ont peut-être traité cette belle institution de *détails trop minutieux*, ne l'ont jamais bien comprise.

Q.—Comment le Directeur supérieur de la Ligue parvient-il à distribuer ainsi chaque mois des *centaines de mille* Billets-images aux Associés ?

R.—Par l'organisation des Associés en Quinzaines dans les divers Centres locaux. Chaque Quinzaine est formée et conduite par un Zélateur ou une Zélatrice du Cœur de JÉSUS, sous la direction d'un Directeur local. Celui-ci ou son Secrétaire reçoit chaque mois du Directeur supérieur autant d'*Almanachs mensuels* qu'il a de Quinzaines dans son Centre ; il en donne un à chaque Zélateur ou Zélatrice, qui distribue, à son tour, un Billet à chacun de ses quinze Associés.

Q.—Cette distribution de Billets mensuels est-elle importante ?

R.—Oui ; c'est l'un des liens principaux qui unissent les membres et les divers centres de la Ligue entre eux. Ceux qui ne reçoivent pas leurs Billets du mois sont comme en dehors du mouvement de l'Œuvre ; ils finissent bientôt par oublier les pratiques essentielles de la sainte Ligue. Au contraire, la réunion mensuelle du Directeur local et des Zélateurs ou Zélatrices, la visite régulière de ceux-ci à leurs Associés pour leur remettre les Billets-images ; la lecture de ces Billets qui fait connaître aux Associés l'Intention générale et les Intentions particulières du mois, les indulgences à gagner, etc., tout cela entretient admirablement la ferveur de la dévotion.

Q.—N'y a-t-il pas un autre moyen de connaître les Intentions de l'Apostolat et de se pénétrer de son esprit ?

R.—Oui, il y en a un autre et le plus important de tous, savoir : la lecture des *Messagers du Sacré-Cœur*.

Q.—Que sont ces *Messagers* ?

R.—Ce sont des publications mensuelles éditées par le Directeur général et par les Directeurs supérieurs de l'Œuvre.

Q.—Quel est le *Message* publié par le Directeur général ?

R.—C'est le *Message du Cœur de JÉSUS*.

Q.—Faites-nous connaître le *Message du Cœur de JÉSUS*.

R.—Le *Message du Cœur de JÉSUS* est l'organe principal de l'Apostolat de la Prière et de la Communion réparatrice ; il est publié à Toulouse, en France, à la fin de chaque mois, par brochures de 128 pages in-12, qui forment, à la fin de l'année, deux forts volumes. C'est un bulletin fort bien rédigé et très intéressant de la dévotion au Sacré-Cœur et des principaux intérêts de la sainte Eglise. Rien de plus propre à instruire et à édifier ; il devrait se trouver dans toutes les bibliothèques et chez tous nos Directeurs et Associés qui ont le moyen de se le procurer. Les Conseils de la sainte Ligue doivent s'y abonner, par l'entremise des Trésoriers locaux, pour l'usage des Directeurs et des membres du

Conseil. On s'y abonne aux Bureaux du Sacré-Cœur, à Montréal. Prix, \$1.25 par an.

Q.—Y a-t-il un *Messenger du Sacré-Cœur* publié au Canada ?

R.—Oui ; il y en a un publié en français et en anglais.

Q.—Qu'est-ce que le *Messenger Canadien* ?

R.—Le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur* est une revue mensuelle des intérêts des Cœurs de JÉSUS et de MARIE ; il est l'organe local de l'Apostolat de la Prière, de la Communion réparatrice, de l'Archiconfrérie et de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur et de la Ligue du Sacré-Cœur pour les hommes. Il s'occupe encore des indulgences, des confréries, etc.

Chaque Zélateur ou Zélatrice de la sainte Ligue en reçoit une livraison chaque mois pour l'usage de sa Quinzaine. On s'y abonne aux Bureaux du Sacré-Cœur, à Montréal. 50 centins par an, payables d'avance.

Q.—L'édition anglaise du *Messenger canadien* n'est-elle qu'une simple traduction de la française ?

R.—Non ; c'est une œuvre originale et complètement distincte de l'édition française :

Q.—Que faut-il penser de ces divers *Messagers* ?

R.—Il faut les considérer comme des moyens puissants de propagande religieuse. Ils pénètrent, par l'entremise des Directeurs, des Zélateurs et des Zélatrices, dans la plupart des maisons d'une paroisse, chez le pauvre comme chez le riche, et y entretiennent la piété, le dévouement à JÉSUS et à la sainte Eglise ; c'est une vraie prédication qui atteint même ceux qui ne fréquentent guère les églises pour y entendre les sermons. Ce sont des antidotes puissants contre la lecture des romans et des feuilletons dangereux, qui, de nos jours, empoisonnent les esprits et les cœurs de tant de personnes.

Q.—Y a-t-il encore d'autres *Messagers du Sacré-Cœur* ?

R.—Oui ; il y en a vingt-cinq autres : 6 en anglais, 5 en espagnol, 2 en allemand, 2 en italien, 1 en portugais, 1 en

hongrois, 1 en langue bohémienne, 1 en polonais, 1 en flamand, 1 en hollandais, 1 en breton, 1 en tamoul, 1 en albanais et 1 en chinois.

Il y a en outre six *Petits Messagers*, dont un en français, deux en espagnol, deux en anglais et un en hongrois. Il y a donc en tout (1892) 34 publications périodiques de l'Œuvre du Sacré-Cœur, dont les lecteurs se comptent par millions !

CHAPITRE SIXIÈME

La Ligue et la sainte Eucharistie

TROISIÈME DEGRÉ

Q.—Y a-t-il des rapports intimes entre l'Apostolat de la Prière et la sainte Eucharistie ?

R.—Oui ; il y en a trois principaux qui font que l'extension de l'Œuvre de l'Apostolat doit amener le progrès, et le progrès proportionnel du culte de l'Eucharistie.

Q.—D'où vient le premier ?

R.—Le premier vient de ce que l'Apostolat est *la Ligue du Cœur de JÉSUS*. Mais la dévotion au Cœur de JÉSUS n'attire-t-elle pas fortement et nécessairement l'attention et la piété des fidèles vers la divine Eucharistie ? Le Cœur du bon Maître n'est-il pas un des organes principaux, la partie même la plus noble de ce Corps adorable, qui est l'objet propre du culte Eucharistique ? Ne trouvons-nous pas la source vivante du sang précieux que notre foi vénère dans le calice du salut ?

D'ailleurs, qu'est-ce qui constitue notre premier Degré de l'Apostolat si ce n'est la *consécration quotidienne* de nos œuvres, de nos prières et de nos souffrances au Cœur très aimable de JÉSUS, priant et s'immolant pour nous dans la sainte Eucharistie ? Il y a donc, pour chacun de nos Asso-

ciés, obligation morale de penser, au moins une fois par jour, à la présence réelle et au sacrifice mystique de JÉSUS-CHRIST sur nos autels.

Q.—D'où vient le second ?

R.—Le second vient de ce que l'Apostolat est *la Ligue du zèle*. Mais le zèle n'est que la flamme de l'amour. Et alors, pour allumer cette flamme au cœur de tous nos Associés, où devons-nous les conduire, sinon au sacrement de l'amour ?

Q.—D'où vient le troisième ?

R.—Le troisième vient de ce que l'Apostolat est *la Ligue de la prière* ; or, il est clair que le Cœur de JÉSUS se manifeste à nous dans le mystère de son Eucharistie, comme le type souverain, comme le modèle accompli de la prière selon Dieu. C'est donc dans le Cœur de JÉSUS, vivant au tabernacle pour intercéder en notre faveur, que l'Associé de l'Apostolat doit apprendre cette prière *vitale*, cette prière de tous les instants, laquelle—si l'offrande du matin est faite dans de bonnes conditions—change nos œuvres le plus communes en l'or très pur de la charité.

Q.—Quelles sont les pratiques présentées aux Associés de la Ligue pour honorer la sainte Eucharistie ?

R.—C'est, en premier lieu, la *Communion réparatrice* ; ce sont, ensuite, les *visites eucharistiques* et l'*Adoration du Saint-Sacrement*.

Q.—Quelle a été l'origine de la Communion réparatrice ?

R.—Elle tire son origine d'un désir explicite et formel du Cœur même de JÉSUS.

Q.—Comment Notre-Seigneur nous a-t-il fait connaître ce désir ?

R.—Par ses révélations à la B. Marguerite-Marie au cours desquelles il l'invita à plusieurs reprises à lui faire réparation dans l'Eucharistie et à consoler son divin Cœur, surtout par la sainte communion. "J'ai une soif ardente," lui disait-il entre autres choses, "d'être honoré et aimé des hommes dans le Saint-Sacrement, et cependant je ne trouve

presque personne qui s'efforce, selon mon désir, de me désaltérer en usant envers moi de quelque retour . . . Pour suppléer à cette ingratitude, tu me recevras dans le Saint-Sacrement autant que l'obéissance le voudra permettre."

Q.—Mais est-ce que ces paroles ne s'adressaient pas qu'à la Bienheureuse ?

R.—Non ; elle déclare elle-même que JÉSUS s'adresse de la sorte à tous les amis de son Cœur : qu'il désire qu'une fête soit instituée en l'honneur de son Cœur et qu'elle soit célébrée par la communion et par une amende honorable, pour réparer les injures qu'il a reçues pendant qu'il a été exposé sur les autels.

Q.—Quel est donc le but de la Communion réparatrice ?

R.—C'est 1) de consoler le Cœur de JÉSUS des outrages dont il est accablé, particulièrement du mépris et de la froideur que les hommes témoignent de toutes parts pour le sacrement de son amour ; 2) de réparer, par l'acte le plus excellent de la vie chrétienne, les crimes qui ont attiré de si grands châtimens sur le monde.

Q.—Quel est encore l'effet propre de la Communion réparatrice ?

R.—C'est 1) d'écarter les dangers qui menacent le Saint-Siège, l'Eglise et toute la société ; 2) d'obtenir la conversion des pécheurs et l'extension de la foi dans tout l'univers.

Car JÉSUS nous dit par la B. Marguerite-Marie : " Si j'ai un grand désir d'être honoré, c'est afin de renouveler dans les âmes les effets de la Rédemption et d'établir mon *nouveau règne* parmi vous." Et encore : " En révélant mon Cœur, je veux me rendre *tout de nouveau médiateur* entre Dieu et les hommes."

Q.—Comment tout cela entre-t-il dans l'esprit de l'Apostolat de la Prière ?

R.—C'est que l'Apostolat a pour mission d'établir, par une sainte Ligue des âmes, le *règne du Cœur de JÉSUS* : c'est qu'il a pour fin la réparation des outrages faits à ce

divin Cœur, selon les paroles qu'il place chaque jour aux lèvres des Associés, comme on l'a déjà vu.

Q.—Quels sont les Associés de la Ligue qui appartiennent au troisième Degré ?

R.—Ceux qui, outre l'offrande de leurs journées, acceptent encore d'offrir au Cœur sacré de JÉSUS, par le Cœur immaculé de MARIE, la Communion réparatrice, *hebdomadaire* ou *mensuelle*.

Q.—La Communion réparatrice a-t-elle toujours été unie à l'Apostolat de la Prière ?

R.—Non ; la Communion réparatrice, organisée d'abord par le P. Drevon, de sainte mémoire, n'a été adoptée que plus tard par l'Apostolat de la Prière. Ce fut en 1882 (Bref du 10 février) que Sa Sainteté Léon XIII, "désirant accroître, autant que possible, la fréquentation des sacrements, d'où découle un immense profit pour les âmes," voulut bien étendre à tous les membres de l'Association de l'Apostolat de la Prière, en quelque lieu du monde qu'elle soit établie, toutes et chacune des indulgences dont jouit l'Association romaine de la Communion perpétuelle et réparatrice, à condition, toutefois, qu'ils feront la Communion réparatrice selon les statuts de l'Association.

Puis, le 30 mars 1886, Sa Sainteté déclara que les Directeurs de l'Apostolat de la Prière seraient aussi Directeurs de la Communion réparatrice.

Q.—Quelles sont les conditions requises pour jouir des privilèges de la Communion réparatrice ?

R.—Il y en a deux, savoir : 1) Être Associé de l'Apostolat de la Prière ou d'une confrérie du Sacré-Cœur canoniquement érigée ;

2) Promettre de communier *chaque semaine*, ou *chaque mois*, au jour assigné (sans y être engagé sous peine de péché, et sauf l'autorité du confesseur).

Q.—En quoi consiste l'organisation de la Communion réparatrice ?

R.—Elle consiste à grouper les Associés par 7 ou par 30 et à leur assigner, pour la communion hebdomadaire ou mensuelle, un jour de la semaine ou du mois.

Q.—Y a-t-il des personnes chargées de faire cette organisation ?

R.—Oui ; ce sont les Chefs de section, appelés Zélateurs ou Zélatrices.

Q.—Les Zélateurs ou Zélatrices de la Communion réparatrice doivent-ils avoir aussi des Quinzaines du deuxième Degré ?

R.—Pas nécessairement. Les mêmes personnes peuvent cependant être Zélatrices du deuxième et du troisième Degré.

Q.—Est-ce qu'il faut recevoir un Billet d'admission pour appartenir à la Communion réparatrice ?

R.—Non ; il suffit de faire mettre son nom sur la liste d'un Zélateur ou d'une Zélatrice ou Chef de Section. On fait cependant quelquefois usage d'un Billet spécial, afin de fixer davantage l'attention des Associés et de leur rappeler leurs devoirs et leurs privilèges ; mais ce Billet n'est pas nécessaire, vu que le Billet d'admission à l'Apostolat suffit.

Q.—Pourquoi divise-t-on ainsi les Associés par *sections de semaine ou de mois* ?

R.—C'est afin que chaque section puisse fournir un communiant par jour, de manière à ce que cette communion réparatrice soit vraiment *perpétuelle*.

Q.—Quelles méthodes peut-on suggérer pour obtenir cette communion réparatrice perpétuelle ?

R.—On peut se servir des suivantes :

1.—Qu'il y ait dans chaque centre de la Ligue un certain nombre de personnes désignées spécialement pour s'occuper d'organiser les sections, soit de semaine, soit de mois. Ces Chefs de section dresseront chacun une liste pour tous les jours de la semaine ou du mois, et tâcheront de trouver un Associé pour chaque jour.

2.—Que les Zélateurs ou les Zélatrices du deuxième Degré s'efforcent d'attirer chacun de leurs Associés à entrer, au moins, dans une section de mois. Qu'il soit entendu qu'ils marqueront d'une petite croix, par exemple, sur le Calendrier du Billet-image, la date assignée à chacun pour sa communion mensuelle. Deux Chefs de Quinzaines pourraient s'entendre ainsi de manière à former une section de mois avec leurs deux Quinzaines. Si la Zélatrice ou le Zélateur est assez heureux pour trouver une section de semaine dans sa Quinzaine, qu'il marque à chacun son jour de semaine, par exemple: *Dimanche, lundi*, sur le Billet mensuel, à l'endroit intitulé "*Troisième Degré: Communion réparatrice.*"

Q.—Où trouve-t-on exprimée pour la première fois la pensée d'une distribution successive des jours de la semaine ou du mois pour honorer spécialement le Cœur de JÉSUS et réparer les outrages qu'il reçoit dans la sainte Eucharistie?

R.—Dans les deux écrits de la B. Marguerite-Marie, intitulés: *Demeures dans le Cœur de JÉSUS, pour chaque jour de la semaine.*—*Les diverses vies de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement.*

Q.—Y a-t-il des indulgences spéciales accordées à cette pratique de la Communion réparatrice perpétuelle?

R.—Oui; les Associés qui adoptent la Communion réparatrice peuvent gagner les indulgences plénières suivantes: 1) toutes les fois que s'étant confessé, ils communient le jour du *mois* ou de la *semaine* qui leur est assigné; 2) le jour où ils se font inscrire dans les séries de semaine ou de mois; 3) le jour de chaque mois, désigné par les Directeurs locaux, où les Associés s'approchent ensemble de la sainte table en esprit de réparation; 4) à l'article de la mort aux conditions ordinaires; 5) au temps de Pâques, lorsque, après avoir rempli le devoir pascal, ils communient pour réparer la violation trop générale de ce devoir. Les trois premières de ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Q.—Une même personne pourrait-elle appartenir à plusieurs sections à la fois et en gagner les indulgences?

R.—Une personne peut appartenir à plusieurs sections, si elle le désire ; mais elle ne peut gagner les indulgences que d'une seule, selon la teneur des concessions apostoliques.

Q.—Une personne qui ne pourrait pas s'engager dans une section de semaine ou de mois, pourrait-elle appartenir à la Communion réparatrice ?

R.—Oui, si elle a été enrôlée dans l'Apostolat et si elle prend part à la *Communion générale du mois*, au jour désigné par les directeurs locaux.

Q.—Ces Communions générales jouissent-elles d'une excellence spéciale ?

R.—Oui ; elles sont doublement réparatrices, précisément parce qu'elles sont *générales*. Les amis du Cœur de JÉSUS ne se contentent pas de réparer, par la ferveur avec laquelle ils s'approchent de la Table sainte, les sacrilèges qui profanent trop souvent le sacrement de l'amour : ils réparent aussi, grâce à l'édification de leur concours, l'abandon auquel est condamné JÉSUS dans ce sacrement, par l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens.

Q.—Si on est empêché au jour désigné, peut-on faire la communion en un autre jour sans perdre les indulgences ?

R.—On peut gagner les mêmes indulgences en renvoyant la communion au *premier jour libre* ou bien à un autre jour, *mais dans la même semaine ou dans le même mois*, selon la section à laquelle on appartient.

(A suivre.)

“ En récompense de la charité avec laquelle tu as fait le sacrifice universel de tout le fruit satisfactorie de tes bonnes œuvres en faveur de mes bien-aimés du purgatoire, je te remets en ce moment même toutes les peines qui t'eussent été réservées. ” (Paroles de Notre-Seigneur à sainte Gertrude.)

NOTICE sur la pratique et les indulgences de l'Acte héroïque en faveur des âmes du Purgatoire. 25 cts le 100, aux Bureaux du Sacré-Cœur, Montréal.



Chronique de la dévotion au Sacré-Cœur

D'APRÈS NOS CORRESPONDANTS

Joliette, Q.—La fête du Sacré-Cœur de Jésus a été célébrée ici d'une manière très solennelle ; l'église avait revêtu ses plus beaux ornements, sa plus riche parure ; l'autel du divin Cœur, surtout, brillait de mille feux. La cérémonie du matin se fit à 6.30 et commença par un des cantiques du MESSAGER : *Vive Jésus que j'aime* . . . Vint ensuite la réception de onze nouvelles Zélatrices et la rénovation de la consécration des soixante et quelques anciennes. Je suis heureuse de pouvoir dire à l'honneur des Associés de Joliette que tous ont pris part à la fête et ont fait la sainte communion, y compris les jeunes gens de la Ligue, qui forment un bataillon spécial. L'église était remplie ; on eut dit un grand pèlerinage, tant il y avait de monde.

Dans l'après-midi, il y eut procession en l'honneur du Sacré-Cœur, puis l'amende honorable fut lue par M. le Directeur local et répétée avec entrain par les enfants des différentes écoles.

Daigne le Sacré-Cœur accepter ces simples hommages, entendre nos prières et bénir ses Associés de Joliette !

Ajoutons, à la suite de ce rapport, que l'on pourrait appeler Joliette la ville du Sacré-Cœur, tant on y est dévoué au Cœur du Sauveur ! Le collège Joliette est fameux pour sa superbe chapelle du Sacré-Cœur, qui est devenue un lieu recherché de pèlerinage ; il ne l'est pas moins pour le zèle de ses Directeurs à propager la sainte dévotion tant sous la forme de la Garde d'honneur que sous celle de la sainte Ligue du Cœur de Jésus.

Les élèves de la Congrégation de Notre-Dame se sont fort distingués par leur ardeur et leur zèle.

L'Asile de la Providence, les écoles de la ville sont aussi des foyers ardents de dévotion ; notre sainte Ligue y est pratiquée avec beaucoup d'exactitude et d'ardeur.

Couvent de S. Boniface, Manitoba.—Permettez qu'en vous adressant notre petit *Trésor*, je vous dise que notre chère Association a marché à merveille depuis la rentrée des classes. Grâce en soient rendues au Cœur de Jésus.

Chaque Maîtresse est Zélatrice de sa classe. Les Billets-images s'y distribuent tous les mois, ainsi que les feuillets du *Trésor*. L'offrande des actions se fait à chaque heure du jour ; le premier vendredi du mois est jour de communion générale.

En remerciant avec nous le Seigneur pour des faveurs signalées, daignez, mon Père, le prier de nous rendre de plus en plus fidèles et dévouées aux intérêts de son divin Cœur.

Collège des Petits Frères de Marie, Iberville.—Grâce à l'Apostolat de la Prière, nous avons passé une bonne année scolaire. Tous, pour l'amour de JÉSUS, se sont efforcés d'aller croissant en sagesse comme en âge. Ces généreux efforts ont été couronnés de succès, grâces en soient rendues au divin Cœur.

Biddeford, Maine.—Veuillez donc m'adresser 100 diplômes de Zélatrices et autant de croix en argent. La Ligue est très florissante ici et les Zélatrices sont admirables de dévouement.

Fall River, Mass.—Vous voyez comme nos Associés prennent goût au MESSAGER CANADIEN : on demande encore des abonnements. La communion mensuelle réparatrice se propage avec de grands fruits de piété et de consolation pour les familles qui la pratiquent : on est heureux de travailler et même de souffrir pour le Sacré-Cœur. Tout le monde veut contribuer au *Trésor du Cœur de JÉSUS* et le fait généreusement.

S. Prosper de Dorchester.—Je commence ma mission avec la dévotion au Sacré-Cœur ; déjà je constate d'heureux fruits ; on prie plus et, partant, on aime plus le Saint-Sacrement, foyer où réside le Sacré-Cœur. Voilà ce qui entretiendra une foi pratique et chrétienne dans les familles et la société.

Mascouche, Q.—Je suis bien aise d'avoir à vous dire que l'Œuvre de l'Apostolat de la Prière continue son cours sous les plus heureux auspices.

La cérémonie de réception des Associés vient d'avoir lieu. Nos Zélatrices, au nombre de 47, ont enrégimenté dans la croisade de la Prière 975 soldats. La masse de la population paroissiale va ainsi se trouver pénétrée de l'esprit du Cœur de JÉSUS et vos Zélatrices de Mascouche rêvent de contempler ici, avant longtemps, les plus heureux résultats de l'Œuvre du Sacré-Cœur.

Saint-Clet.—Notre Ligue est toujours très florissante ; plus de 100 personnes prennent part, chaque mois, à la communion générale réparatrice.

N. B. Le manque d'espace nous force de remettre au mois prochain plusieurs rapports intéressants.

FETES, INTENTIONS ET INDULGENCES

Novembre 1892

INTENTION GÉNÉRALE, BÉNIE PAR N. S. P. LE PAPE

LES FILS DE L'IRLANDE

FÊTES ET INTENTIONS PARTICULIÈRES

1. M. TOUSSAINT. — A†. B†. G†. M†. R†. — Le désir du ciel. — 21015 Actions de grâces.
2. M. LES MORTS. — G†. — Charité pour les âmes du Purgatoire. — 11980 affligés.
3. J. De l'oct. (S. Malachie, E.) — H†. — La patience. — 5864 Associés défunts.
4. PREMIER VENDREDI. — S. Charles Borromée, E. C. — A†. G†. — Amour de l'Église. — 5688 intentions spéciales.
5. S. De l'oct. (S. Eméric, C.) — Esprit de piété. — 1332 Communautés.
6. PREMIER DIMANCHE. — 22 ap. Pent. (S. Léonard, C.) — A†. G†. R†. — Esprit de recueillement. — 13921 premières communions.
7. L. De l'oct. (S. Engelbert, E. C.) — Amour de la justice. — 25801 défunts.
8. M. Oct. de la Toussaint. (Les Quatre Couronnés, MM.) — Penser souvent au ciel. — 4248 demandes de travail.
9. M. Dédicace de la Basilique S. Sauveur. — Respect de la maison de Dieu. — 3979 prêtres, ecclésiastiques.
10. J. S. André Avellin, C. — H†. — Don de crainte. — 60025 enfants.
11. V. S. Martin, E. C. — Z†. — Amour des pauvres. — 10588 familles.
12. S. S. Martin, P. M. — Fermeté dans la foi. — 17355 grâces de persévérance.
13. D. 23 ap. Pent. S. Stanislas Kostka, S. J. — Amour de l'innocence. — 9209 grâces d'union, réconciliation.
14. L. S. Didace, C. — Fuite du monde. — 18497 grâces spirituelles.
15. M. Ste Gertrude, V. — Amour du Sacré-Cœur. — 10055 grâces temporelles.
16. M. S. Josaphat, E. M. — L'esprit de sacrifice. — 9809 conversions à la foi.
17. J. S. Grégoire Thaumaturge, E. C. — H†. — Une vive foi. — 9543 jeunes gens, jeunes personnes.
18. V. Dédicace des Basiliques SS. Pierre et Paul. — Le zèle de la décoration des églises. — 1937 maisons d'éducation.
19. S. Ste Elizabeth de Hongrie, Vve. — La vertu de modestie. — 8604 malades.
20. D. 24 ap. Pent. S. Félix de Valois, C. — Le mépris des grandeurs. — 41 retraits, missions.
21. L. PRÉSENTATION B. V. M. — R†. — Se donner à JÉSUS pour toujours. — 108 Œuvres, Sociétés.
22. M. Ste Cécile, V. M. — L'amour des louanges de Dieu. — 1295 paroisses.
23. M. S. Clément, P. M. — Confiance dans les épreuves. — 68924 pêcheurs.
24. J. S. Jean de la Croix, C. — H†. — Vertu de patience. — 23583 pères, mères.
25. V. Ste Catherine, V. M. — Le don de science. — 4522 Religieux, Religieuses.
26. S. S. Sylvestre, abbé. — Régularité. — 1209 Novices.
27. D. Premier de l'Avent. B. Marguerite de Savoie. — 1250 Supérieurs, Supérieures.
28. L. SS. Irénée et Comp., MM. — L'oubli de nos aises. — 3831 vocations.
29. M. De la férie. S. Saturnin, E. M. — Dévouement pour le salut du prochain. — 5386 Zélateurs, Zélatrices.
30. M. (Jeûne.) S. André, Ap. — B†. M†. R†. — L'amour de la Croix. — 10181 intentions diverses.

CLÉF : † = Indulgence plénière ; A = 1er Degré ; B = 2e Degré ; C = Congrégation de la Ste Vierge ; D = Milice du Pape ; G = Garde d'Honneur et Archiconfrérie du Sacré-Cœur ; H = Heure-Sainte ; M = Bonne Mort ; R = Confrérie du S. Rosaire ; Z = Zélateurs et Zélatrices.

N. B. Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être insérées dans le CALENDRIER les Intentions particulières doivent être expédiées aux Bureaux du Sacré-Cœur avant le 2 du mois de publication — Autrement, elles sont remises au mois suivant.